

## PUBLICS SPÉCIFIQUES / PUBLICS EMPÊCHÉS

### *Étude comparative sur l'accessibilité dans le Musée des Arts et Métiers & la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum d'Histoire Naturelle*

Céline MERCY

Master 1 Culture et Communication

04/04/2016

*Je remercie Catherine CHEVALIER (responsable accessibilité pédagogique et culturelle au Musée d'Histoire Naturelle) et Marion HAVAS (chargée d'accessibilité au musée des Arts et Métiers) d'avoir accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions pour compléter les informations de ce dossier.*



Musée des Arts et Métiers



Grande Galerie de l'Évolution

La culture est un excellent vecteur de lien social, pouvant favoriser l'ouverture d'esprit de chacun et faire évoluer les mentalités. Pour qu'elle soit efficace, il faut qu'elle concerne le plus grand nombre de citoyens possible. C'est pourquoi la question de l'accès à la culture est primordiale au sein d'une société. Cependant, tout le monde ne dispose pas de la même facilité à fréquenter les lieux culturels. En effet, certaines personnes, qualifiées de publics "empêchés" ou "éloignés" ont besoin de dispositifs spécifiques pour avoir accès à la culture. Dans une démarche de démocratisation culturelle, le gouvernement s'intéresse à l'intégration de ces publics dans les institutions culturelles, et notamment dans les musées, depuis les années 70. Ce dossier analysera à travers une étude comparative de deux musées scientifiques de taille équivalente (environ six mille mètres carrés), les dispositifs pouvant être mis en place pour inclure au mieux ces publics dans leur programmation. Les musées choisis pour cette étude sont la Grande galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle, et le Musée des Arts et Métiers. Des dispositifs sont mis en place dans les deux musées étudiés, chacun adapté à différents types de publics. Cependant, on remarque que les musées ont plus ou moins de facilité à s'adapter à certains publics. Par exemple, le Musée des Arts et Métiers a plus de mal à attirer les personnes malvoyantes que la Grande Galerie qui, elle, a plus de difficultés à contenter un public sourd. Dans cette partie nous allons développer l'offre proposée pour chacune des typologies de handicap, puis, dans une deuxième partie, nous analyserons les dispositifs, avant de voir la véritable politique d'intégration mise en place au sein des musées.

## **I. Les dispositifs mis en place**

### **a) Personnes sourdes ou malentendantes**

Le public sourd et malentendant est l'un des publics spécifiques les plus représentés au Musée des Arts et Métiers, et de nombreuses actions sont menées pour son intégration, contrairement à la Grande Galerie de l'Évolution, dont les locaux et les collections sont assez peu adaptés pour ce type de public. Sur le site internet du Musée des Arts et Métiers, une vidéo présente Nasro, un médiateur sourd, qui s'exprime en Langue des Signes Française (LSF) afin de présenter les activités proposées aux enfants et adultes sourds, ainsi qu'aux personnes entendant connaissant la LSF. La vidéo est sous-titrée en français, mais elle n'a

pas du tout de son. Nasro informe le public qu'il connaît également la Langue des Signes Internationale (LSI), et détaille quatre types d'activités (visites générales, visites thématiques, ateliers pratiques et contes sur des objets techniques). Le public peut prendre contact avec lui via un compte Skype, ce qui peut permettre d'utiliser la caméra afin de dialoguer en LSF pour en savoir plus ou pour réserver. Par ailleurs, des visites destinées au public individuel et animées par Nasro sont organisées un samedi par mois et pendant une partie des vacances scolaires. Ces visites sont gratuites, mais doivent être réservées au minimum 2 semaines à l'avance. Si la Grande Galerie de l'Évolution a plus de mal à attirer un public sourd, elle entreprend quand même des actions afin de rendre certaines visites accessibles à ce public. En effet, le Muséum propose des dates (environ une fois par mois) de visites en LSF, par un médiateur spécialement formé à ce handicap. Cependant, contrairement au Musée des Arts et Métiers, qui offre des systèmes d'aide à l'écoute (audio guides amplifiés), la Grande Galerie de l'Évolution n'a aucun audio guide, même pour les personnes entendant. Par ailleurs, les deux musées proposent des visites en lecture labiale, dans certaines salles où l'éclairage le permet.

#### **b) Personnes aveugles et malvoyantes**

La Grande galerie de l'évolution ne présente pas d'aménagement spécifique pour un public aveugle ou malvoyant. En effet, le lieu est assez sombre et, hors visite guidée, il n'est pas possible de manipuler les objets exposés, excepté dans la Galerie des enfants. Les escaliers ne sont pas encore équipés de nez de marches ou de bandes d'éveil à la vigilance. Cependant, le Muséum compte de nombreux visiteurs malvoyants, et met en place des dispositifs considérables pour leur confort et leur intégration. Par exemple, il est possible pour ces visiteurs d'opter pour le parcours tactile de la Galerie des Enfants<sup>1</sup> ou pour une visite guidée ou un atelier avec un conférencier formé et sensibilisé à la déficience visuelle. Lors de ces ateliers, les visiteurs peuvent manipuler des spécimens (squelettes, animaux naturalisés). Les visites tactiles ont beaucoup de succès et sont pensées spécialement pour ces publics, qui ont tendance à y revenir et à attendre avec impatience la prochaine visite.

Le Musée des Arts et Métiers, en revanche, n'est que peu adapté à un public malvoyant, d'ailleurs très peu représenté au sein des visiteurs du musée. En effet, tout est

---

<sup>1</sup> Annexe 1

<sup>2</sup> Véhicule adaptés pour Personnes à Mobilité Réduite

sous vitrine au musée, même les numéros des audio guides qui ne peuvent par conséquent pas être en relief ou en braille. Il compte de nombreux poteaux, et des socles centraux, ce qui rend le parcours difficile voire dangereux pour un aveugle seul. La direction du musée est actuellement en train de réfléchir à la mise au point d'audio-guides avec géolocalisation, mais pour le moment, ils sont inutilisables car ils ne fonctionnent pas dans les étages. En 2013, le musée a tenté d'attirer des personnes malvoyantes via une exposition d'Enki Bilal de dessins en 3D que l'on pouvait manipuler. Cette exposition a malheureusement été un échec, car les non-voyants de naissance n'étaient pas intéressés par une telle manipulation, et les aveugles tardifs sont souvent des personnes âgées, peu intéressées par l'art d'Enki Bilal. En revanche, l'exposition a attiré beaucoup de personnes en situation de handicap mental, qui pouvaient se reconnaître dans l'œuvre de Bilal, et avaient tendance à apprécier la possibilité de manier les dessins, et ainsi de sentir une certaine proximité avec les œuvres;

### **c) Personnes en situation de handicap mental**

Des activités adaptées sont organisées dans les deux musées pour les personnes en situation de handicap mental ou en difficulté d'apprentissage. S'il est assez facile de se repérer et de s'orienter dans la Grande Galerie de l'Évolution, le lieu est relativement bruyant en cas de forte affluence. De plus, certaines personnes peuvent avoir peur du vide dans les ascenseurs en verre ou lors de l'observation des étages inférieurs. Les visites guidées sont animées par des conférenciers ayant reçu une formation au handicap mental et disposant de moyens pédagogiques adaptés. Ces visites sont organisées sur réservation. Au Musée des Arts et Métiers, les visiteurs en situation de handicap mental représentent une grande part des publics spécifiques, et viennent le plus souvent par le biais d'associations lors de visites groupées. Ces visites sont limitées à quinze personnes, et le parcours est adapté afin de minimiser les déplacements. Comme pour La Grande Galerie de l'Évolution, des médiateurs sont spécialement formés à l'accueil de ces publics, et les visites doivent être réservées à l'avance. Une attention particulière est portée aux groupes scolaires et aux classes spécialisées, pour qui des visites et ateliers permettant une découverte ludique des collections sont proposés. Ces visites privilégient l'échange, la manipulation et l'observation de modèles de démonstration. Il est également possible pour ces publics d'opter pour une visite individuelle.

#### **d) Personnes en situation de handicap moteur**

Dans les deux musées, les personnes en fauteuil roulant viennent en visite classique, (individuelle ou guidée), et on trouve des ascenseurs et des espaces adaptés pour les fauteuils au sein du musée. Les billets d'entrée sont gratuits pour les visiteurs handicapés et un accompagnateur en visite libre et ne nécessitent pas d'être réservés au préalable. Le musée des Arts et Métiers propose une possibilité de déposer minute au 1, rue Vaucanson, à quelques pas des expositions et avec une entrée de plain pied : il faut contacter au préalable le service d'accessibilité pour le faire ouvrir. Des fauteuils roulants peuvent être prêtés aux visiteurs qui le demandent, gratuitement en échange d'une pièce d'identité. Dans la Grande Galerie de l'Évolution, des bancs (sans accoudoir ni dossier) sont répartis régulièrement tout au long des expositions afin de pouvoir se reposer. Seules les caisses n'ont pas encore été mises aux normes et sont trop hautes pour permettre à une personne en fauteuil roulant de prendre son billet seule. L'accès à la Grande Galerie se fait de plain pied, par un parvis de béton lisse. Mais l'accessibilité en transports est difficile pour les personnes à mobilité réduite puisque les stations les plus proches ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants. De plus il n'y a pas de parking visiteurs prévu, mais il existe plusieurs parkings aux alentours (compter au minimum dix minutes de marche). Pour les groupes, deux véhicules PMR<sup>2</sup> peuvent (sur réservation) stationner dans l'enceinte du Jardin des Plantes. Les portes d'entrée sont lourdes à manipuler mais un agent de surveillance est présent en permanence pour aider à les ouvrir si besoin. En cas de forte affluence, il existe une entrée prioritaire à droite de l'entrée principale.

## **II. Analyse de ces dispositifs**

L'analyse des différents dispositifs mis en place dans les deux institutions culturelles étudiées, montre que Le Musée des Arts et Métiers place le public sourd et malentendant au cœur de sa politique d'intégration, tandis que la Grande Galerie de l'Évolution a fait le choix de se concentrer sur un public malvoyant. Cependant, des actions sont menées pour chacun des types de handicap. Les visiteurs peuvent s'en informer via le site web des musées qui, dans les deux cas, est assez fidèle à la réalité proposée, ou dans des brochures. Le Muséum a

---

<sup>2</sup> Véhicule adaptés pour Personnes à Mobilité Réduite

choisi d'intégrer les activités spécifiques à la brochure principale et de signaler par des pictogrammes les activités accessibles, afin de ne pas stigmatiser les publics. Le Musée des Arts et Métiers a, en revanche, développé une brochure spécifique pour les publics en situation de handicap. Les sites internet des musées sont très bien faits, et j'ai particulièrement appréciée la vidéo présentant Nasro (le médiateur sourd) sur celui du Musée des Arts et Métiers. En effet, le médiateur a l'air très sympathique, et semble mettre le public à l'aise. Je pense que c'est un bon moyen pour attirer un public sourd de lui présenter les activités proposées sous cette forme, car cela le met en confiance, en terrain connu et est beaucoup plus efficace qu'une description écrite, puisque de nombreux sourds n'ont jamais appris à lire. Au niveau des dispositifs mis en place, ceux mentionnés dans la première partie de ce devoir me paraissent pertinents et montrent un investissement considérable des chargés d'accessibilité au quotidien. Cependant, je trouve dommage que la Grande Galerie de l'Évolution ne propose aucun audioguide. Les audioguides avec géolocalisation semblent assez compliqués à mettre en place, mais un audioguide « standard » pourrait être utilisé par les personnes malvoyantes ou aveugles accompagnées lors de leur visite, pour avoir des commentaires sur les animaux et différents objets exposés. Des audioguides avec le même contenu mais avec une amplification du son pourraient également être envisagés pour permettre aux personnes malentendantes de recevoir des compléments d'information lors de leurs visites. Par ailleurs, si tous les objets exposés sont sous vitrine au musée des Arts et Métiers, et sont par conséquent impossibles à manipuler pour les personnes malvoyantes, le musée pourrait éventuellement proposer des ateliers spécifiques avec des objets moins fragiles (pas forcément ceux exposés dans le musée), notamment lors des expositions temporaires, qui pourraient être pensées avec cette « contrainte » dès la mise en place du projet. La Grande Galerie de l'Évolution a d'ailleurs beaucoup de succès auprès d'un public malvoyant, grâce à sa proposition d'ateliers tactiles à partir de fossiles et d'objets qui ne sont pas présentés dans les collections ouvertes au public.

### III. Une véritable politique d'intégration au sein des musées

Les deux musées étudiés dans ce dossier comptent chacun dans leur personnel une chargée d'accessibilité du musée, qui a pour mission principale d'adapter des contenus pédagogiques autour des expositions permanentes et temporaires pour les personnes en situation de handicap. Le fait qu'un poste au sein du musée soit dédié à l'intégration des publics spécifiques prouve que cette question est importante pour le musée, et justifie l'abondance des dispositifs mis en place. Des médiateurs, chacun spécialisés dans un type de public, sont présents au Musée des Arts et Métiers : un médiateur pour accueillir les IME<sup>3</sup>, un pour CLISS<sup>4</sup>, un pour les publics malvoyants et un pour les publics sourds et malentendants. La Grande Galerie de l'Évolution quant à elle, compte deux équipes de médiateurs et de conférenciers qui reçoivent une formation générale sur les handicaps, et une formation spécifique pour chaque handicap, à la fois théorique et pratique. Certains des médiateurs sont employés en interne, et d'autres sont des prestataires d'une entreprise extérieure. Par ailleurs, les deux musées travaillent avec une base de données d'association telle que l'AVH<sup>5</sup> ou l'APF<sup>6</sup>, qui sont demandeuses de dispositifs spécifiques au sein des musées, et reçoivent régulièrement des informations sous forme de plaquettes ou de newsletters à propos des activités mises en place pour le handicap concerné. En ce qui concerne les publics empêchés, le Musée des Arts et Métiers a été dans des hôpitaux, en particulier dans des hôpitaux pour enfants, mais c'était très difficile psychologiquement car les enfants étaient vraiment mal en point, et le personnel du musée n'était pas formé ni préparé à cela. En revanche, le musée n'est jamais allé dans les prisons, mais travaille avec des associations d'ex-prisonniers. De plus, les deux institutions font partie du réseau RECA<sup>7</sup>, instauré en mars 2003 par le ministère de la Culture et de la Communication, et ayant pour but de "proposer des mesures concrètes visant à améliorer, à court terme, l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels"<sup>8</sup>. Ce réseau compte aujourd'hui 23 établissements, qui se réunissent deux fois par an depuis la loi 2005, échangent sur les

---

<sup>3</sup> Institut Médico-Educatif

<sup>4</sup> Classe pour l'Inclusion Scolaire

<sup>5</sup> Association Valentin Haüy, au service des aveugles et des malvoyants

<sup>6</sup> Association des Paralysés de France, pour les personnes en situation de handicap moteur, leurs familles et leurs proches

<sup>7</sup> Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité

<sup>8</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Culture-et-handicap2/Reunion-des-etablissements-culturels-pour-l-accessibilite-RECA>

bonnes techniques, et se donnent des conseils autour de la question de l'accessibilité. La loi 2005, sur l'égalité des chances, oblige les établissements recevant du public à se mettre en conformité avec la loi. Lors de sa promulgation, la loi avait pour projet que tous les travaux soient terminés en 2015. Cependant, cette vision était un peu utopiste, et de nombreux bâtiments ont dû repousser l'échéance, en particulier pour des raisons financières. Le musée des Arts et Métiers étant une très grande surface (il comprend aussi les salles du CNAM), a réussi à repousser l'échéance à 6 ans, et devra donc être aux normes en 2021. Dans le cadre de cette loi, le musée des Arts et Métiers a également lancé la mission HandiCnam, consistant à « accueillir et à accompagner, dans le cadre de leur formation ou de leur emploi, les personnes en situation de handicap fréquentant le Conservation des Arts et Métiers<sup>9</sup> ». Cette mission centralise et étudie les demandes d'aménagements pour rendre les locaux et salles d'études accessibles à tous les types de handicaps.

En conclusion, on peut dire que de nombreuses actions sont menées afin d'intégrer les publics spécifiques dans la vie des deux musées étudiés. Les musées ont d'ailleurs un retour positif de la part de ces publics, qui ont tendance à revenir. En effet, ils comptent un public d'habitues parmi les visiteurs individuels, et certaines associations les appellent parfois plusieurs mois à l'avance pour connaître le thème des prochaines expositions et savoir si des dispositifs seront mis en place pour qu'elles soient accessibles à leurs membres. Cependant, malgré tous les efforts menés, la part des publics spécifiques sur la totalité des visiteurs du musée tourne autour de 1 % dans les deux musées. Les avancées technologiques pourraient être l'une des clés pour permettre une accessibilité encore plus efficace, notamment à travers le développement des tablettes tactiles, de la réalité augmentée et de la réalité virtuelle au sein des musées. La réalité virtuelle permet notamment une interaction et une immersion dans des conditions différentes des conditions habituelles, ne nécessitant pas par exemple de se déplacer physiquement d'un endroit à un autre pour changer de pièce. Des réflexions sont actuellement menées autour de l'utilisation de ces technologies dans un but de rééducation, ou d'adaptation des activités aux différents handicaps. Par ailleurs, certains musées proposent déjà des visites virtuelles entièrement sur le web, que l'on peut entreprendre depuis chez soi à condition d'avoir un ordinateur et une connexion internet. Bien que les sensations ne soient pas les mêmes en voyant une œuvre ou un objet

---

9 <http://handi.cnam.fr/la-mission/objectifs-et-publics/>

à travers un écran qu'en se rendant sur place, cela peut permettre à des personnes ayant des difficultés à se déplacer de pouvoir accéder sans contrainte à l'art et à la culture, de pouvoir bénéficier d'une audiodescription adaptée, et de se sentir inclus dans les actions entreprises par les institutions culturelles.

## Annexe 1 - Parcours Tactile de la Galerie des Enfants du Muséum d'histoire naturelle



Source : <http://www.mnhn.fr/fr/visitez/lieux/galerie-enfants>